

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

<b>Nom du produit</b>	<b>BKB Sustainable - Bonds CHF Domestic, un compartiment du fonds à compartiments multiples</b>
<b>Emetteur</b>	<b>BKB Sustainable, classe de parts I CHF</b> <b>UBS Fund Management (Switzerland) AG</b>
ISIN	CH0375612832
Téléphone	Pour plus d'informations, appelez le +41 61 288 2020.
Site Internet	<a href="http://www.swissfunddata.ch/sfdpub/">www.swissfunddata.ch/sfdpub/</a>

L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, concernant ce document d'informations.

Ce PRIIP est autorisé en Suisse.

Date de production du document d'informations clés: 06 Décembre 2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

BKB Sustainable est un fonds de placement contractuel de droit suisse à compartiments multiples classé dans la catégorie «Autres fonds en placements traditionnels» en vertu de la Loi fédérale sur les organismes de placement collectif (LPCC) du 23 juin 2006.

### Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.

La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

### Objectifs

Ce compartiment convient à des investisseurs ayant un horizon de placement de moyen terme, à la recherche de revenus réguliers, mais ne souhaitant prendre que des risques limités. Les investisseurs doivent être prêts à accepter des fluctuations temporaires de la valeur des parts du fonds. Ils doivent connaître les risques associés aux obligations et aux titres similaires. Outre les données financières traditionnelles, la solution d'investissement durable tient également compte de critères environnementaux et sociaux pour prendre les décisions d'investissement. La société de gestion du fonds investit au moins deux tiers de l'actif du compartiment, après déduction des actifs liquides, dans: Des titres et des droits de créance (à l'exception d'options et d'obligations convertibles) libellés en francs suisses, négociés sur la bourse suisse, et émis ou garantis par des sociétés ou des organismes publics dont le siège social ou le domicile est situé en Suisse. Des parts d'autres fonds (fonds cibles) appliquant une stratégie de placement comparable. Le plafond est fixé à 10%. Il n'y pas d'indice de référence. Le gestionnaire de fonds investit à sa seule discrétion, en respectant toutefois les restrictions de placement déterminées.

Le rendement du fonds dépend principalement des taux d'intérêt, de la fiabilité des émetteurs et du produit des intérêts. Le rendement peut également dépendre des fluctuations des taux de change, si le fonds détient des positions actives ou non couvertes.

Les revenus du fonds sont ajoutés annuellement aux actifs du fonds pour réinvestissement (réinvestissement).

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds de placement convient aux investisseurs professionnels ainsi qu'aux investisseurs privés sans expérience de l'investissement ou ayant une expérience limitée en la matière et capables de tolérer d'éventuelles pertes. Ce fonds de placement vise à atteindre sa performance principalement en générant un flux de revenu régulier, satisfait les exigences propres aux placements durables, et, dans des conditions de marché normales, donne un accès quotidien au capital investi. Il satisfait des exigences de placement à court terme.

### Banque dépositaire

UBS Switzerland AG

### Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur le BKB Sustainable - Bonds CHF Domestic et les catégories de parts disponibles, ainsi que le prospectus complet et les derniers rapports annuels ou semestriels et d'autres informations auprès de la société de gestion du fonds, de l'administration centrale, du dépositaire, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne sur [www.bkb.ch](http://www.bkb.ch). Vous trouverez le cours actuel sur [www.bkb.ch](http://www.bkb.ch)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Dans l'hypothèse où nous ne serions pas en mesure d'effectuer un versement, vous pourriez perdre l'intégralité du capital investi.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

<b>Période de détention recommandée:</b>	<b>1 an</b>	
<b>Exemple d'investissement:</b>	<b>CHF 10 000</b>	
	<b>Si vous sortez après 1 an</b>	
<b>Scénarios</b>		
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucune garantie de rendement. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
<b>Tensions</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 7 770
	Rendement annuel moyen	-22.3%
<b>Défavorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 8 760
	Rendement annuel moyen	-12.4%
<b>Intermédiaire</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 9 610
	Rendement annuel moyen	-3.9%
<b>Favorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 10 150
	Rendement annuel moyen	1.5%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2018.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2023 et 2024.

### Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Switzerland) AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, UBS Switzerland AG, qui est l'administrateur fiduciaire du fonds et est responsable de la garde de ses actifs (le "dépositaire"), est exposée à un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par le dépositaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds.

L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	CHF 408
Incidence des coûts annuels (*)	4.0%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.1% avant déduction des coûts et de -3.9% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à CHF 200
Coûts de sortie	2.0% de votre placement avant que le montant ne vous soit versé.	CHF 196
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.1% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	CHF 9
Coûts de transaction	0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 6
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	CHF 0

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus sur [www.bkb.ch](http://www.bkb.ch)

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

<b>Période de détention recommandée: 1 an(s)</b>
--

La période de détention recommandée pour ce produit est de 1 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

En général, les investisseurs peuvent demander à la direction du fonds le rachat de leurs parts les jours de négoce.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation au sujet du produit, du fabricant du produit ou de la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à [sh-am-complaint-switzerland@ubs.com](mailto:sh-am-complaint-switzerland@ubs.com)

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances historiques et les calculs des scénarios de performances antérieurs sur [www.swissfunddata.ch/sfdpub/](http://www.swissfunddata.ch/sfdpub/)